



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Professeur Pierre Magistretti désigné directeur du Centre de neurosciences psychiatriques

Le Conseil d'Etat a désigné le Professeur Pierre Magistretti directeur du Centre de neurosciences psychiatriques (CNP), à Cery. Le Professeur Magistretti est reconnu internationalement pour ses travaux de recherche, notamment dans les domaines du métabolisme cérébral et des maladies neurodégénératives. Sa désignation a pour objectif de dynamiser les recherches et la collaboration des équipes travaillant dans le domaine des neurosciences entre Lausanne et Genève.

Dès 1998, l'Etat de Vaud a consenti d'importants investissements (environ 4 millions) pour la création d'un Centre des neurosciences psychiatriques CNP, à Cery. Le Centre, inauguré en novembre 2000, comporte plus de 1000 m² de laboratoires, occupés par des équipes de recherche provenant du Département de psychiatrie du CHUV. En 2001, les Universités de Lausanne, de Genève et l'EPFL signaient une convention "Science-Vie-Société" dont l'objectif est d'assurer une meilleure collaboration entre les trois institutions, notamment dans le domaine des neurosciences. Le 3 février 2004, l'UNIL, l'EPFL et les Hospices-CHUV ont introduit la plate-forme CNP dans leur accord de collaboration en décidant d'allouer, sur leurs ressources existantes, un montant annuel d'un million et demi par institution pour le fonctionnement du Centre.

L'objectif visé à travers la création d'un poste de professeur en neurosciences psychiatriques à Lausanne est de regrouper les unités de recherche existantes dans ce domaine. Le CNP développera ainsi de façon coordonnée et en collaboration avec l'EPFL et l'UNIGE des programmes de recherche translationnelle. Il s'agit de stimuler l'orientation de la recherche fondamentale vers des applications cliniques en mettant en relation étroite fondamentalistes et cliniciens dans le domaine des neurosciences. Le Conseil des EPF est d'ailleurs appelé à nommer également le professeur Magistretti à 50% à l'EPFL, afin de rendre effective la collaboration voulue par les trois instances Hospices-CHUV, UNIL et EPFL.

Né en 1952, le Professeur Magistretti est docteur en médecine de l'Université de

Genève. Il a poursuivi ses études au Salk Institute. En 1987, il a été choisi comme l'un des premiers bénéficiaires du programme START du Fonds National pour faciliter la relève universitaire. Nommé professeur ordinaire de physiologie à la Faculté de médecine de l'UNIL en 1988, il se voit confier la direction de l'Institut de physiologie le 1er septembre 2001, fonction qu'il partage depuis le 1er septembre 2002 avec le professeur Luc Tappy. C'est d'ailleurs le professeur Tappy qui prendra la succession du professeur Magistretti à la tête de l'Institut de physiologie de la Faculté de biologie et de médecine, dès le 1er septembre 2004.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 juillet 2004

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Bernard Decrauzat, directeur général HC/CHUV, tél. 021 314 14 02 Christian Pilloud, DFJ,
directeur général DGES, tél. 021 316 35 01 Pierre Magistretti, tél. 079/310 45 20